



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

**RÉFORMES ÉCONOMIQUES**  
**OBJECTIF CROISSANCE**  
**2009**

**Conférence de presse**  
**Paris, 10h, le 3 mars 2009**

**Angel Gurría**  
**Secretary General**

**Klaus Schmidt-Hebbel**  
**Économiste en chef**

[www.oecd.org/Objectifcroissance](http://www.oecd.org/Objectifcroissance)

*Objectif croissance* a été lancé en 2005, inaugurant une nouvelle forme de surveillance structurelle qui vient compléter les études par pays et par secteur réalisées depuis longtemps à l'OCDE. En ligne avec la Convention fondatrice de l'OCDE de 1960, le but est d'aider à promouvoir une croissance économique vigoureuse et durable et à améliorer le bien-être des citoyens des pays de l'OCDE.

Cette surveillance est fondée sur une analyse systématique et en profondeur des politiques structurelles et de leurs résultats, à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de politiques comparables internationalement et mis à jour régulièrement, dont les liens avec la performance économique sont clairement avérés. À partir de ces indicateurs, et en tirant parti également de l'expertise accumulée par les comités et les experts de l'OCDE, des priorités et des recommandations de politiques publiques sont formulées pour chaque membre. D'une année à la suivante, *Objectif croissance* fait le point sur les recommandations passées et les priorités évoluent, notamment suite aux mesures prises par les gouvernements dans les domaines jugés prioritaires.

Le point de départ de cet exercice est que savoir tirer les leçons des succès et des échecs mutuels est un puissant moteur de progrès. S'il faut bien sûr tenir compte de choix de société qui peuvent légitimement différer entre membres de l'OCDE, la singularité des situations nationales ne doit pas servir à justifier des politiques inefficaces.

L'appréciation de la performance est centrée sur le PIB par tête, la productivité et l'emploi. Comme le souligne la livraison 2006 d'*Objectif croissance*, ceci conduit à laisser de côté certaines dimensions importantes du bien-être. Il semble notamment que si un PIB par tête élevé tend à contribuer à de meilleurs résultats en matière de santé et d'éducation, il ne suffit pas à assurer la cohésion sociale, même si un niveau élevé d'emploi peut y aider. Toutefois, à des fins de politique économique, le PIB par tête et l'emploi permettent d'approcher mieux que les autres indicateurs disponibles cette notion de bien-être.

*Objectif croissance* est le fruit d'un effort conjoint entre divers Départements de l'OCDE

## **ÉDITORIAL**

### **OBJECTIF CROISSANCE ET CRISE FINANCIÈRE**

La présente édition d'*Objectif croissance* paraît à un moment où les pays de l'OCDE sont confrontés à une crise financière et économique d'une gravité sans précédent depuis plusieurs générations. Devant la crise et la récession qui sévissent encore à l'échelle mondiale, il est inévitable de se demander jusqu'à quel point peut-on avoir confiance dans la capacité des marchés à fonctionner de façon optimale, et si les réformes passées n'auraient pas contribué à accroître la vulnérabilité des économies. La crise que connaissent actuellement les marchés financiers a mis en lumière certains problèmes fondamentaux touchant à leur fonctionnement, en même temps qu'elle apporte la preuve de l'incapacité des structures de réglementation et de supervision actuelles à en assurer la stabilité. Elle met en évidence les effets destructeurs de certaines évolutions et imperfections des marchés financiers qui ont accentué le risque moral et le manque d'information. Ces problèmes sont peu à peu reconnus et les pays commencent à rechercher, individuellement et collectivement, les meilleurs moyens de réformer les mécanismes de régulation des marchés financiers afin de remédier à leurs imperfections ainsi qu'à celles de la réglementation, lesquelles ont conduit à la crise actuelle.

Ceci étant, il faut souligner que la débâcle des marchés financiers ne remet pas en cause les effets bénéfiques des réformes recommandées en ces pages en ce qui concerne les marchés de produits et les marchés du travail. Un certain nombre de réformes mises en œuvre dans les pays de l'OCDE depuis quelques années ont incontestablement apporté la preuve de leur capacité à accroître l'emploi et la productivité, et la réalisation des réformes préconisées dans ce volume permettrait de renforcer sensiblement la performance économique sur le long terme. En outre, une plus grande flexibilité des marchés des produits et du travail permettrait sans doute aux pays de mieux résister à de futures contractions de l'activité économique, à un moindre coût en termes de production et d'emploi.

Néanmoins, la crise a une incidence sur le choix des politiques structurelles à mener dans le court terme. A un moment où la demande globale est largement inférieure à la capacité de production, il est justifié de mettre l'accent sur les réformes structurelles qui sont le mieux à même d'accroître la demande globale sur le court terme et l'offre globale sur le long terme. De fait, la structure des mesures budgétaires récemment annoncées ou mises en œuvre dans plusieurs pays de l'OCDE a aussi été influencée par des considérations concernant leurs effets à long terme sur la croissance.

Le présent rapport identifie trois grandes catégories de réformes budgétaires/structurelles qui pourraient avoir un double effet bénéfique dans les circonstances actuelles : l'augmentation des dépenses d'infrastructure, l'augmentation des dépenses au titre des politiques actives du marché du travail, notamment sous la forme de programme de formation obligatoires, et la réduction des impôts sur le revenu des personnes physiques, surtout en faveur des bas salaires. En outre, des réformes des marchés de produits se traduisant par un assouplissement des restrictions à l'entrée et un renforcement de la concurrence peuvent stimuler dans certains cas la demande sur le court terme et accroître la productivité sur le long terme.

Le chapitre consacré aux effets à long terme des infrastructures sur le PIB par habitant est parfaitement d'actualité, compte tenu de la place récemment assignée aux dépenses d'infrastructure dans de nombreux programmes de relance budgétaire. On y constate que l'investissement en infrastructures peut avoir des retombées positives dans l'ensemble de l'économie. Néanmoins, pour que ce type d'investissement ait le maximum d'impact sur l'économie, il est indispensable de choisir avec soin les projets sur la base d'analyses coûts-bénéfices et de mettre en place des structures de réglementation garantissant des conditions de concurrence lorsque cela est possible, et évitant les abus de pouvoir de marché dans le cas contraire.

Un autre chapitre sur la fiscalité et la croissance s'achève par un classement de différentes formes d'imposition en fonction de leur incidence sur la croissance à long terme. Les impôts sur les sociétés constituent la forme d'imposition la plus nuisible, suivis par les impôts sur le revenu du travail, les impôts indirects et enfin les impôts sur la propriété, forme la moins défavorable à la croissance. Les pays où la part des impôts sur les bénéfices des entreprises et les revenus des personnes physiques est disproportionnée pourraient donc accroître leur PIB par habitant en faisant porter une plus grande partie des impôts sur les biens et services et sur la propriété. Une telle stratégie présente des avantages à moyen et long terme, mais nécessitera peut-être des mesures d'accompagnement destinées à compenser toute réduction de la redistribution par le biais de la fiscalité.

En revanche, il est moins sûr que ce classement des formes d'imposition en fonction de leurs effets sur la croissance puisse être exploité pour soutenir la demande à court terme durant la crise actuelle. Un abaissement des taux des impôts sur les sociétés n'aurait sans doute pas beaucoup d'effet sur la demande d'investissement à un moment où les entreprises voient leurs bénéfices s'effondrer, et une augmentation des impôts sur la propriété ne ferait qu'affaiblir encore le marché du logement, déjà déprimé.

Un troisième chapitre révèle que la plupart des pays de l'OCDE ont encore progressé dans la voie de la réduction des contraintes réglementaires faisant obstacle à la concurrence sur les marchés de produits au cours des cinq dernières années. Cette évolution positive est de bon augure pour l'avenir de l'innovation et la productivité, et pourrait se révéler utile dans le contexte de la crise actuelle. En dépit de ces progrès, la réglementation limite encore indûment une concurrence robuste dans certains secteurs et certains pays de l'OCDE, notamment les pays à faibles revenus, soumettent encore leurs marchés de produits à une réglementation restrictive. Plusieurs pays doivent en priorité réformer leur réglementation afin de renforcer leur productivité sur le long terme, créant de surcroît des effets bénéfiques sur la demande dans le court terme.

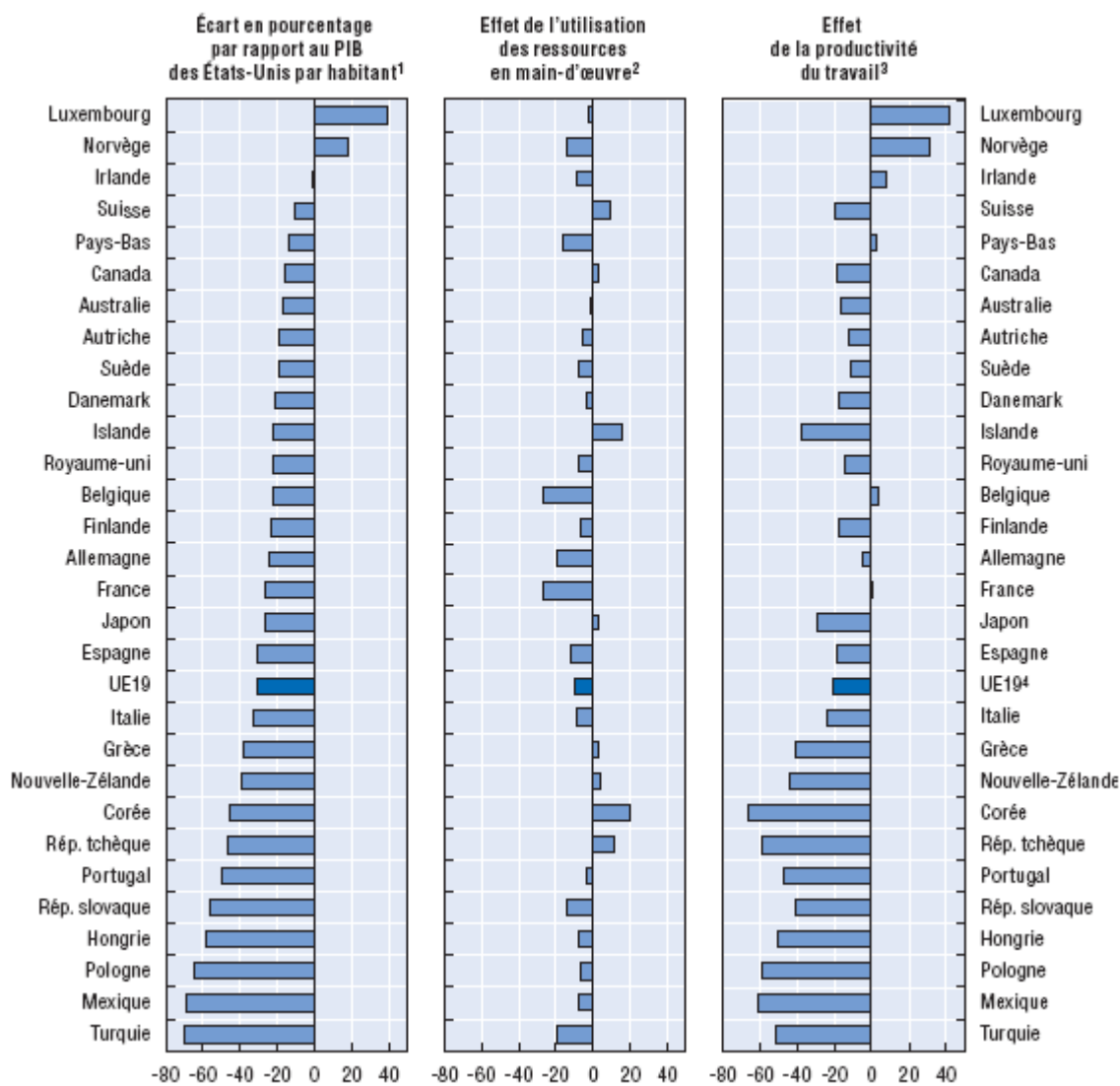
Un dernier chapitre montre qu'une proportion significative des écarts de taux de chômage global et de productivité moyenne entre les pays, et donc des écarts de PIB par habitant, tient à des différences de structure de la population, notamment en termes de niveaux de formation. On constate que ces écarts peuvent induire en erreur et que la formation revêt une importance primordiale. Cependant, les différences observées dans la structure de la population des pays n'influent pas sur leurs forces ou leurs faiblesses relatives, qui servent de base pour le choix des priorités d'action énoncées dans *Objectif croissance*.

Mettant l'accent sur les réformes pour soutenir la croissance future, le présent rapport constitue un élément fondamental de la réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique. Il aboutit à la conclusion qu'au lieu de laisser la crise économique à laquelle sont confrontés les pays de l'OCDE ralentir le rythme des réformes structurelles, il faut au contraire exploiter les possibilités de réforme afin de renforcer le dynamisme économique et d'améliorer les niveaux de vie. Il ne faut en aucun cas répéter les erreurs commises lors des crises précédentes. En particulier, toute tentative visant à faire baisser le chômage en réduisant l'offre de travail se révélerait tout aussi dommageable que dans le passé et ne ferait qu'appauvrir nos sociétés, de même qu'il est indispensable de préserver l'ouverture des marchés et d'éviter un nouveau protectionnisme pour accroître la prospérité dans le monde entier.



Klaus Schmidt-Hebbel  
Economiste en chef  
OCDE

## Déterminants des écarts de revenu réel (2007)



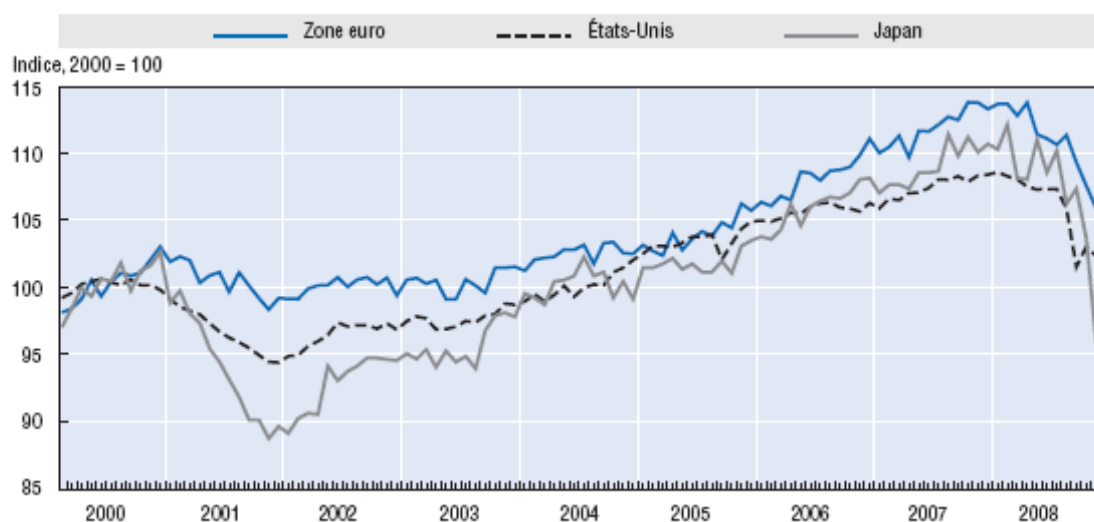
Voire graphique 2.2 <http://dx.doi.org/10.1787/533837814665>

## Répartition des priorités d'action pour les pays de l'OCDE au cours du temps

(Total par type d'action = cinq par pays)

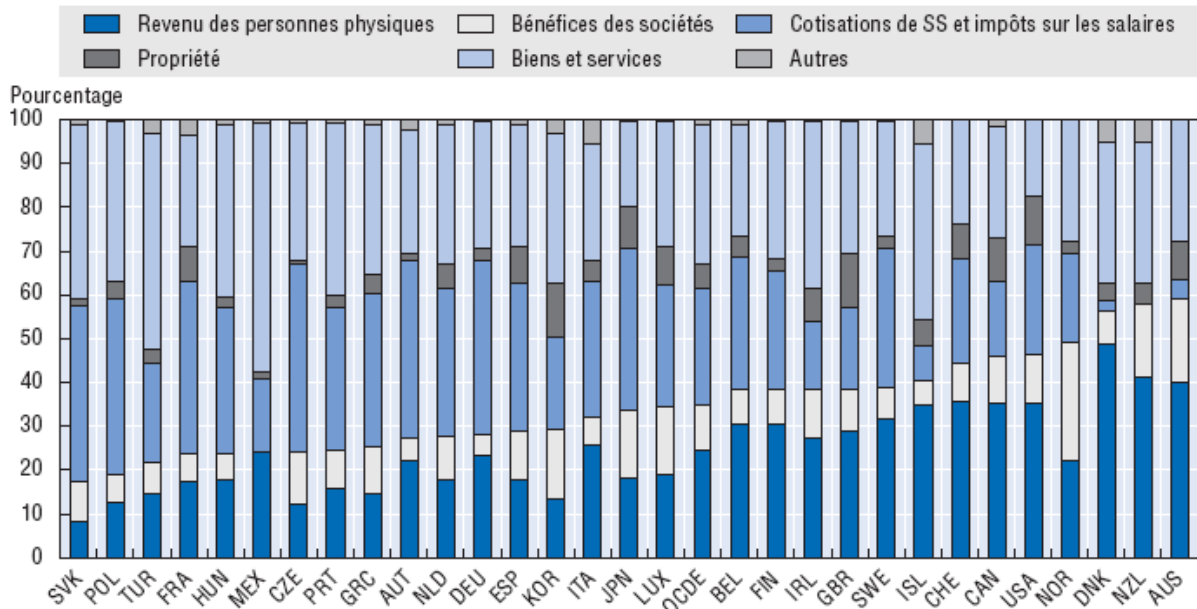
	2005	2007	2009
<b>Productivité</b>			
Réglementation des marchés de produits	47	39	38
Agriculture	7	7	7
Capital humain	16	22	24
Autres domaines d'action	28	23	21
<i>Total</i>	<i>98</i>	<i>91</i>	<i>90</i>
<b>Utilisation de la main-d'œuvre</b>			
Imposition moyenne et marginale des revenus du travail	12	11	13
Prestations sociales	27	31	27
Réglementation du marché du travail et conventions collectives	16	18	20
Autres domaines d'action	2	4	5
<i>Total</i>	<i>57</i>	<i>64</i>	<i>65</i>
<b>Total général</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>

## Production industrielle



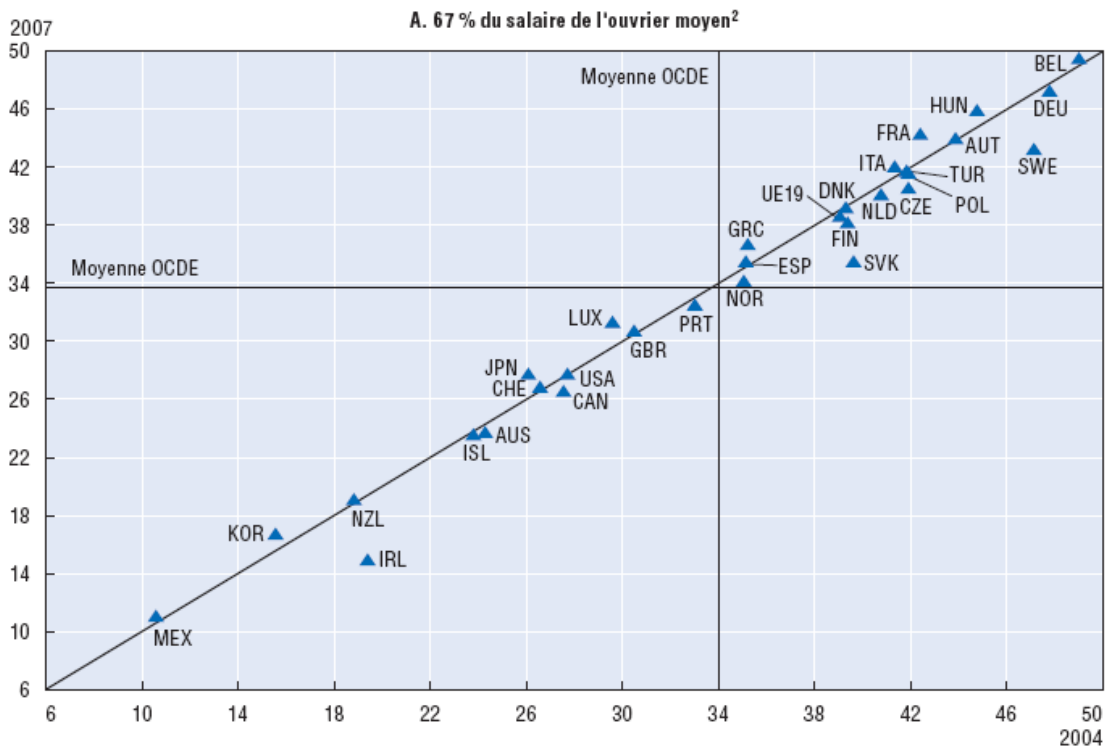
Voire graphique 1.1 <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>

## Composition des recettes fiscales (2005)



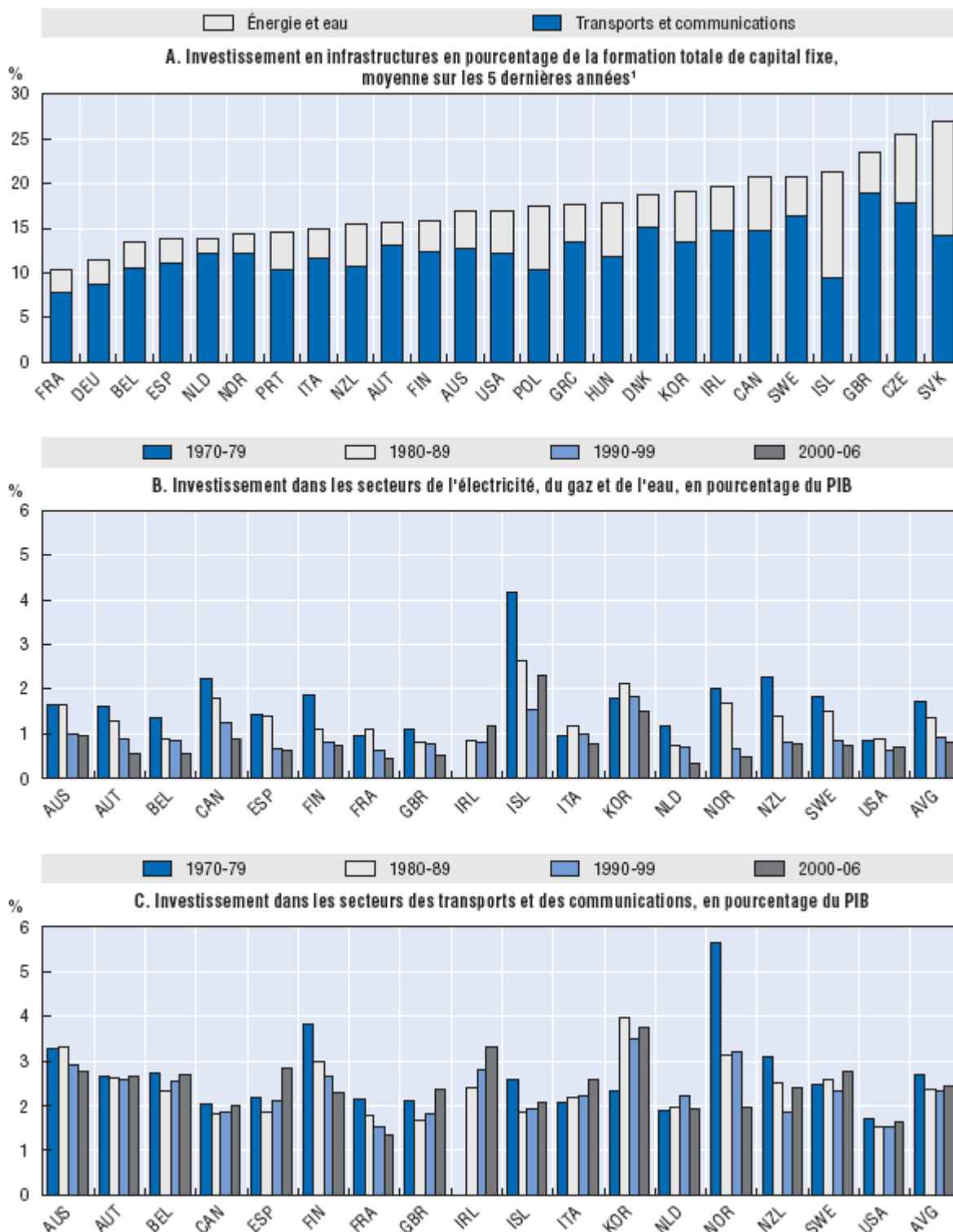
Voire graphique 5.1 <http://dx.doi.org/10.1787/534004746720>

## Pression fiscale sur les travailleurs à faible revenu



Voire graphique 4.3 <http://dx.doi.org/10.1787/533876870334>

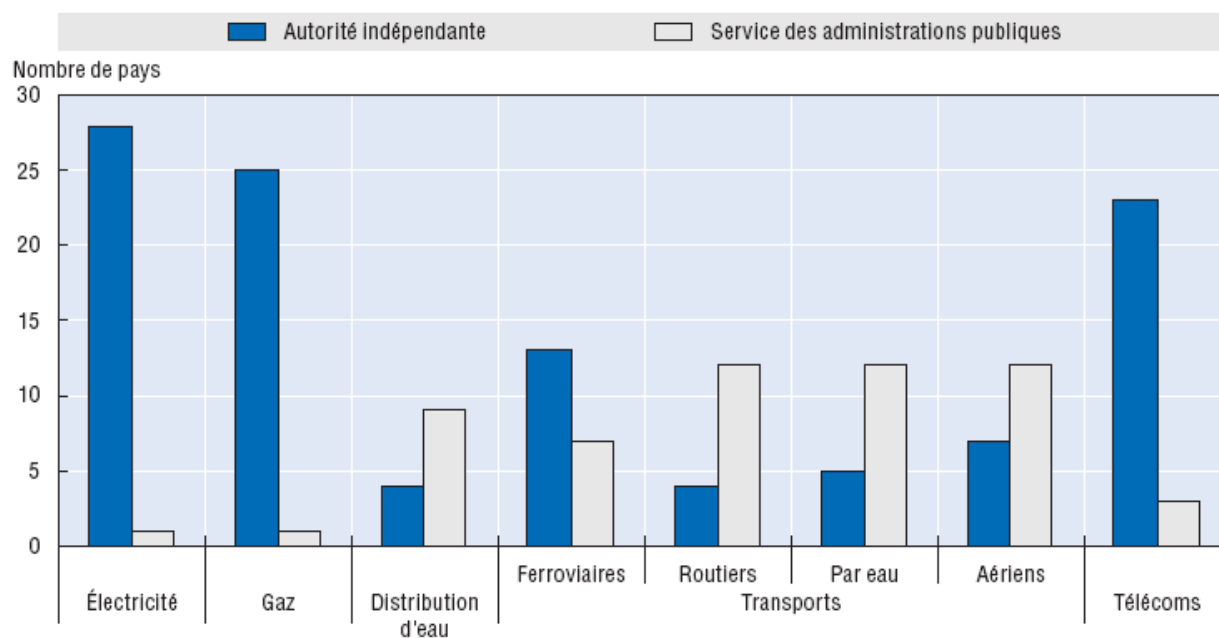
## Investissement dans les secteurs d'infrastructure



Voire graphique 6.1 <http://dx.doi.org/10.1787/534024158375>



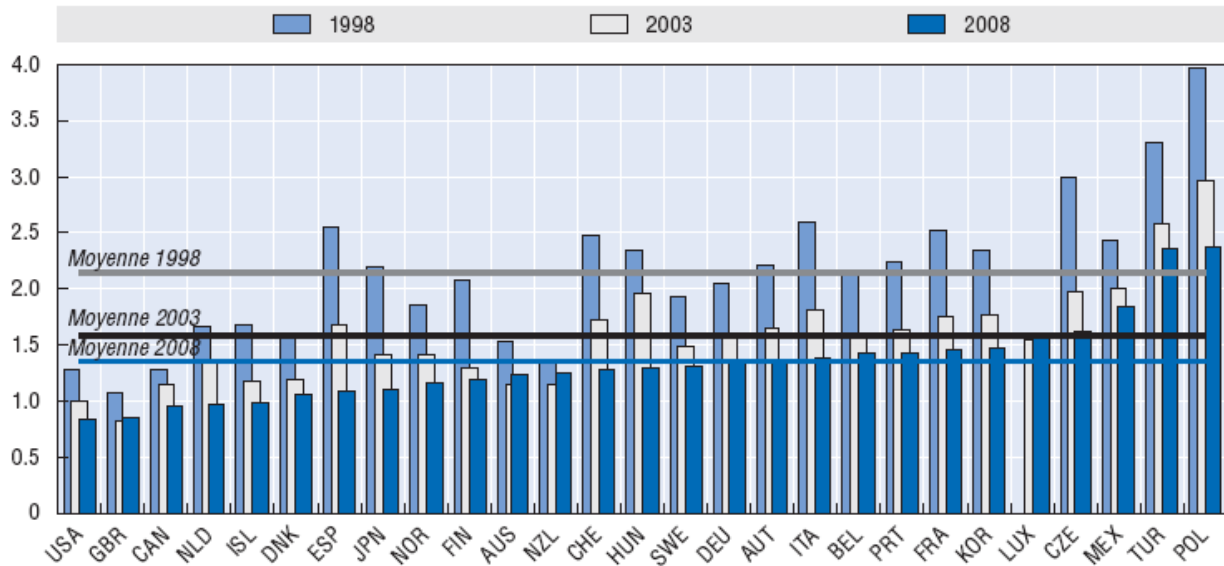
## Indépendance de l'autorité de régulation (fin 2007, début 2008)



Voire graphique 6.2 <http://dx.doi.org/10.1787/534024158375>

## La réforme de la réglementation des marchés

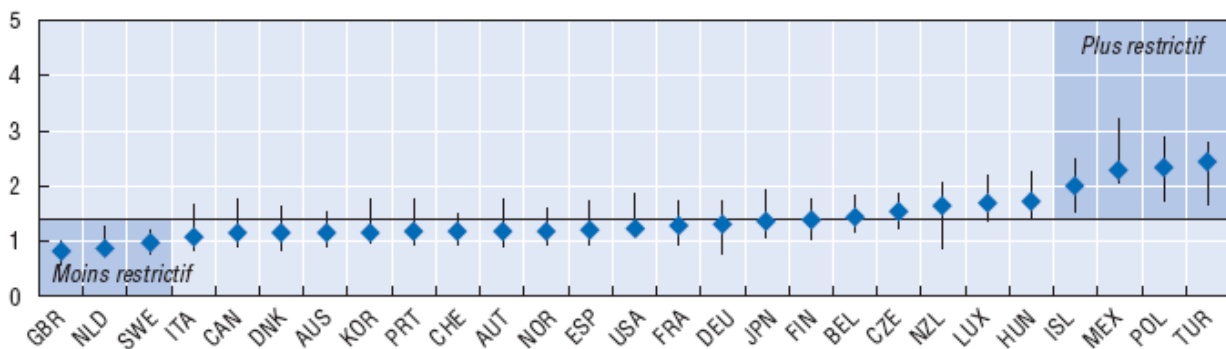
Les faibles valeurs correspondent à un faible niveau de réglementation



Voire graphique 7.2 <http://dx.doi.org/10.1787/534038444337>

## Positions relatives des pays en matière de barrières à la création d'entreprises en 2008

Les faibles valeurs correspondent à un faible niveau de réglementation



Voire graphique 7.1c <http://dx.doi.org/10.1787/534038444337>